

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2026, dans l'académie de VERSAILLES.

La directrice générale des services adojnte en charge des ressources humaines et des organisations,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans l'académie de VERSAILLES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans l'académie de VERSAILLES :

Madame BOUMENDIL Valerie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur HOSSEIN Marc, ingénieur de recherche de 1ère classe, vice-président, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame TCHAMANDE NGUEKAM Millie Angéla, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry-Courcouronnes.

Madame DOUALLE Chloé, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur RAT François, attaché principal d'administration de l'etat, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur BUGE Nicolas, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, suppléant, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à NANTERRE, le 19 mai 2026.

La Directrice générale des services adjointe
en charge des ressources humaines

Juilette SANCHEZ MONDESIR